

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 568 fixant les pourcentage à appliquer aux tarifs du tableau B dit décret du 31 décembre 1933.

n° 568

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 juin 1938

Numéro JO
n° 499 du 30/06/1938

Date du numéro
30 juin 1938

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de : « Art. 2. — ... et enregistré au Journal officiel de la République... ». Lire : « Art. 2. — ... et enregistré au Journal officiel de la Côte française des Somalis.. ».